



Interscholaire 2018-2019

SDEC

Les Titans, synonyme de fierté et d'appartenance pour nos élèves, est le nom de nos équipes interscolaires sportives et culturelles. L'excellence, le plaisir et le respect sont des valeurs associées aux Titans. Entre la compétition et la participation, les Titans offrent un encadrement de qualité permettant aux athlètes de progresser, de se réaliser et de performer.

Notre programme privilégie la pédagogie, l'équilibre et le désir de responsabiliser les élèves. En effet, nous exigeons de nos athlètes qu'ils soient présents aux entraînements et aux compétitions, ce qui nous permet de favoriser l'apprentissage d'une gestion efficace de leur temps.

Le Séminaire de Chicoutimi est la seule école secondaire de la région qui impose une politique de temps de jeu à ses entraîneurs. Celle-ci permet à tous les athlètes de se faire valoir minimalement en situation de jeu. Cette politique évolue selon la période de l'année et l'âge de nos athlètes afin de progresser de la participation vers la compétition.

IL FAUT REMETTRE VOTRE INSCRIPTION AU PLUS TARD LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE



Début des équipes interscolaires : Dans la semaine du 10 septembre



Inscription signée obligatoirement et à remettre à M. Benoit Rouleau ou Mme Chantale Bourbonnais avec votre paiement.

Nom de l'élève - niveau	
Interscholaire	
Argent - Chèque Chèques postdatés	
Signature du parent <u>(Obligatoire)</u>	

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec
M. Benoit Rouleau au 418 549.0190 poste 318 ou Mme Chanlate Bourbonnais poste 316

√	Disciplines	Coût d'inscription Année 2018-2019			
		En 1 versement	En 3 versements		
		7 septembre	7 septembre (25%)	12 octobre (25%)	9 novembre (50%)
	Athlétisme	150\$*	37.50	37.50	75.00
	Badminton	275\$	68.75	68.75	137.50
	Basketball	525\$**	131.25	131.25	262.50
	Cheerleading	450\$***	112.50	112.50	225.00
	Cross-country	150\$	37.50	37.50	75.00
	Improvisation	375\$	93.75	93.75	187.50
	Volleyball	475\$	118.75	118.75	237.50

* L'inscription à l'hiver.

**Une camisole réversible d'entraînement est comprise dans le prix.

***Il faut considérer qu'un montant additionnel vous sera demandé pour faire l'achat du costume officiel de compétition.

POLITIQUE DE PAIEMENTS

- Pour confirmer l'inscription, vous devez remettre ce formulaire dûment complété aux techniciens en loisirs ou au Service des finances de l'école et ce, accompagné des paiements.
- Il est possible de payer en 1 versement daté du 7 septembre 2018 ou en 3 versements aux dates suivantes : 7 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2018.
- Le Séminaire peut retirer un jeune d'une activité si l'inscription n'est pas complétée.
- Un jeune qui pratique deux interscolaires différents (excluant les concentrations) peut obtenir, s'il en fait la demande, une réduction 20% sur sa 2e inscription.

*(sur le coût d'inscription le moins élevé)

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Le jeune qui démissionne de son activité doit obligatoirement se présenter au Service des finances pour signer le formulaire d'abandon. Ceci est obligatoire pour procéder au remboursement. Cette démarche est la responsabilité de chaque élève.
- Dès l'inscription du jeune, 25% des frais d'inscription ne seront pas remboursés*. Après le début des activités, 50% des frais d'inscription ne seront pas remboursés. Aucun remboursement ne sera accordé 45 jours après le début de l'activité.

* Le premier versement correspond à 25 % du coût de l'inscription.

SDEC